Ville de Gargenville

**Réunion de quartier**

**Secteur les près Blains**

**Samedi 5 mai 2018 à 10 heures**

**Metteur en scène : Pascal Berthet-Bondet**

**Acteurs principaux : Murielle Vallet, Ludovic Maillard, Murielle Chardey.**

**Rédacteur : Pascal Berthet-Bondet**

**Nombre d’élus présents : 4**

**Nombre de riverains présents : 15**

**Sujets abordés :**

* Les résidents souhaitent pouvoir se garer à cheval mi trottoir mi chaussé sur toute la longueur de la rue du bocage et ce, de façon à ne pas gêner les accès et sorties de propriétés. En effet, la configuration particulière de cette voie bordée de haies sur un coté entre les bateaux pénalise le stationnement et la circulation.

Conséquemment, il est demandé le traçage d’une bande blanche sur les trottoirs côté opposé sachant que de surcroît ceux-ci ont une dimension suffisante pour permettre de laisser libre un cheminement piétons d’une largeur d’un mètre cinquante.

Si cette configuration est acceptée, un arrêté devra être pris de telle manière que les personnes ainsi garées ne soient pas verbalisées sauf dans le cas où les véhicules stationnés dépasseraient la bande blanche précitée.

* La problématique de vitesse intempestive sur la rue du bocage a été mise en avant. La pose d’un dos d’âne peut s’avérer efficace pour remédier à ces incivilités inconsidérées.
* Un tracé est demandé sur le haut de la rue du bocage pour empêcher le stationnement dans le virage et faire que les contrevenants soient verbalisables. Nous avons indiqué que la compétence voirie appartient maintenant à la CU. Etat de fait dont les riverains ont conscience. Néanmoins, nous restons l’interlocuteur privilégié et avons le devoir de transmettre les doléances et continuer à être force de proposition auprès de cette organisation.
* Les résidents se plaignent du manque d’entretien de leurs rues dont les fils d’eau sont remplis d’herbes et déchets de toutes sortes. Ce manquement doit faire l’objet d’une demande d’intervention de notre part auprès des services de GPSEO.
* Les riverains ont portés à notre attention que les arbres n’étaient pas élagués et les haies non taillées depuis quelques temps. Par ailleurs des branches se trouvent proches des lignes téléphoniques. Nous avons répondu que ayant vécu une phase transitive sans marché espaces verts, l’entretien périodique a souffert de cette situation mais que cela va rentrer dans l’ordre.
* Le nettoyage des trottoirs devant les propriétés a été évoqué. Nous avons indiqué que les ressources humaines actuelles considérablement amoindries par les transferts de personnel vers la C.U ne nous permettent plus comme auparavant d’entretenir les kilomètres de trottoirs de la commune.

Dorénavant, chaque foyer devra prendre l’habitude de nettoyer devant son habitation au même titre que chacun s’en occupe pour le déneigement. Les personnes présentes ne sont pas réticentes à ce principe mais insistent sur le fait que la communauté urbaine doit également jouer le jeu et faire son travail en entretenant la chaussée et les fils d’eau. Pour répondre à cela, nous sommes aux avant-postes de l’interface communication.

* Malgré la perche que nous avons tendue l’aspect logement n’a pas été discuté. Il est simplement ressorti une intensification des difficultés à circuler et se garer sur notre commune.
* Les riverains demandent que le timing des feux tricolores soit revu le long de la RD 190 et ce, d’une part pour donner plus de temps aux piétons lors de la traversée et d’autre part pour éviter que les usagers motorisés n’accélèrent pour passer au rouge.

Pour conclure, les échanges ont été nourris et constructifs. Maintenant, des actions sont attendues et doivent être menées.

Fin de la réunion à 11 heures 45.